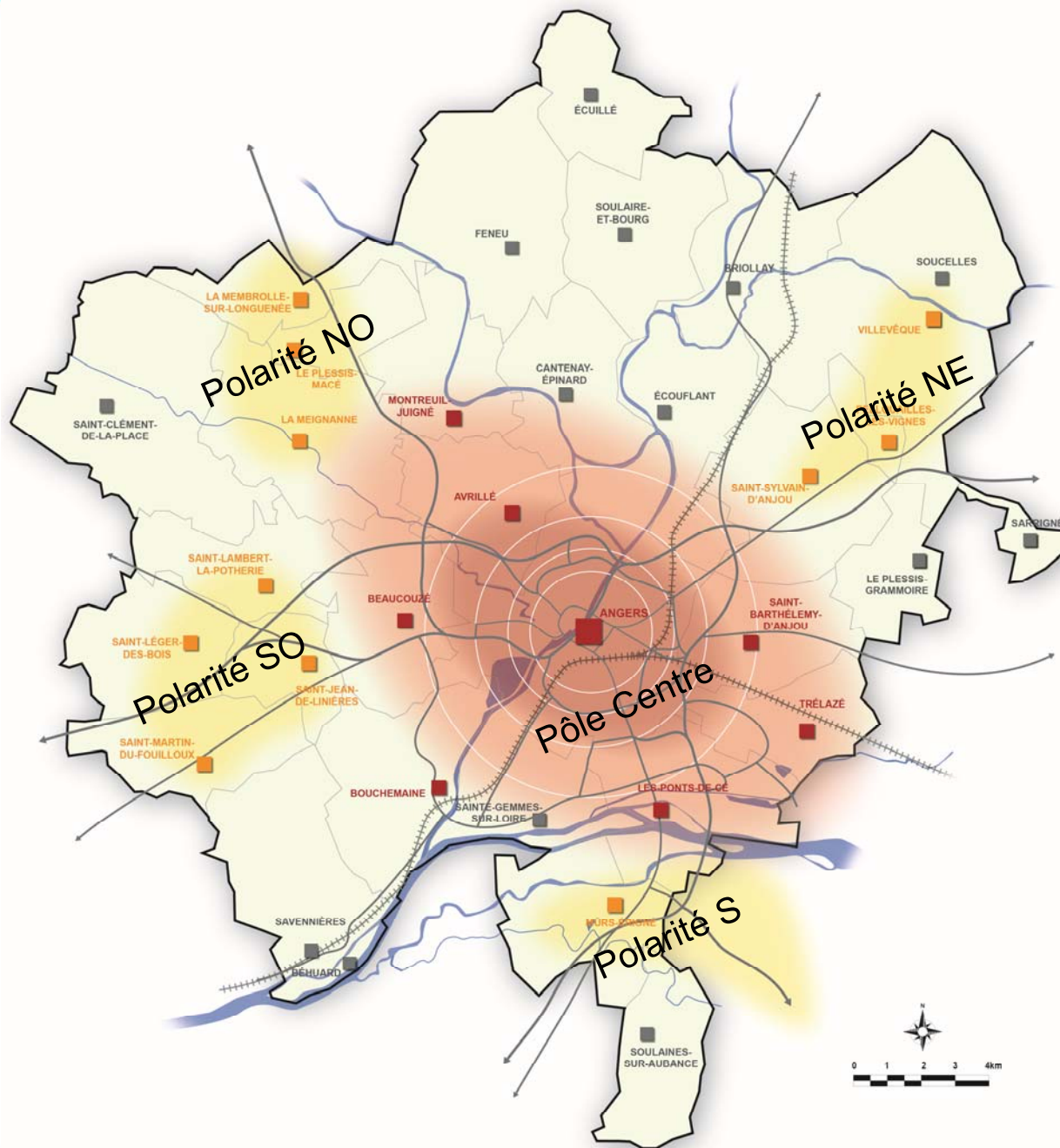


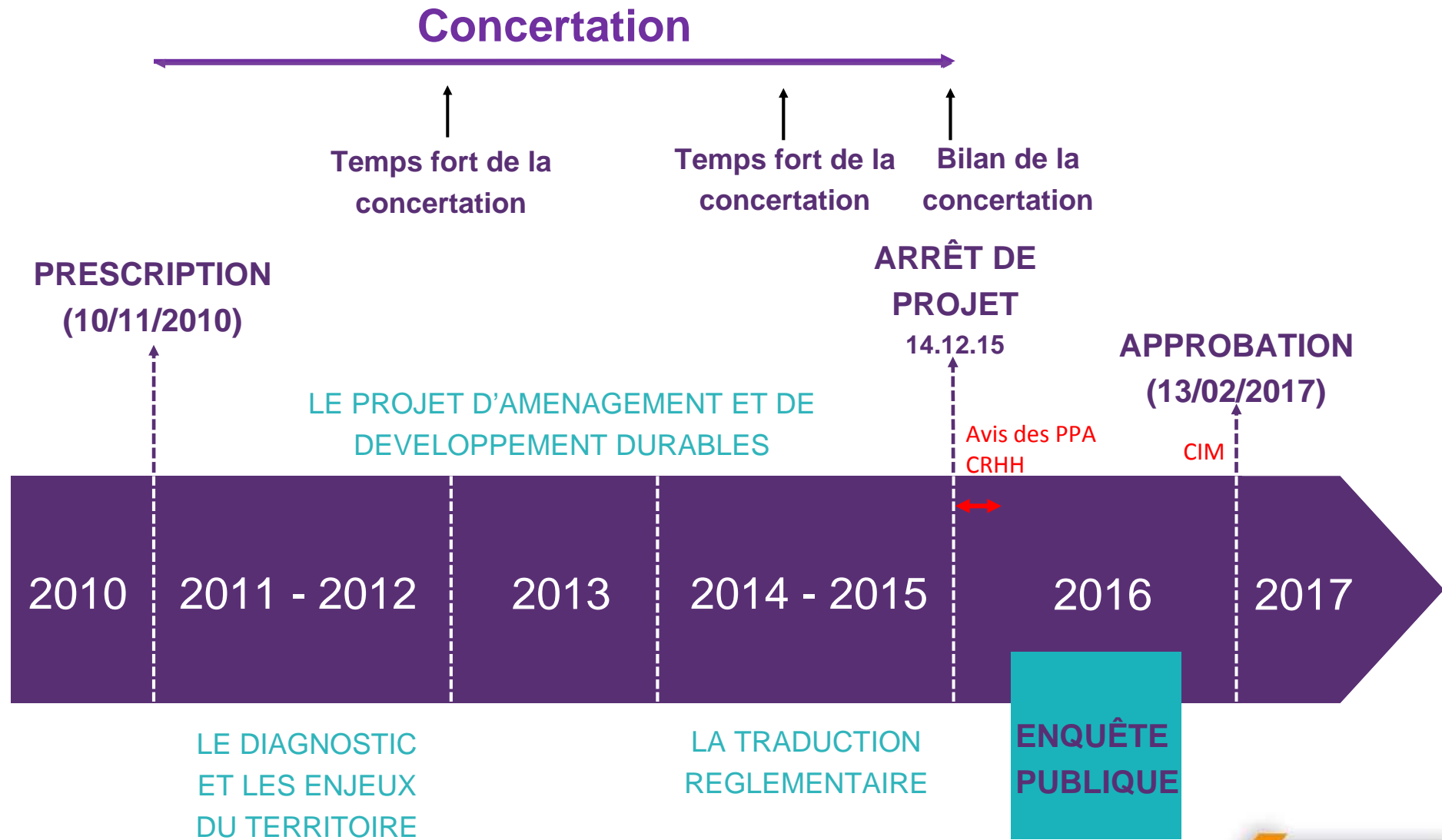
PLAN

1. Pourquoi un PLUi-H ?
2. Quelle organisation en interne?
3. Le volet habitat du PLUi : exemple

ORGANISATION MULTIPOLAIRE DE L'AGGLOMERATION



LE CALENDRIER DE LA DEMARCHE



PLAN

1. Pourquoi un PLUi-H ?
2. Quelle organisation en interne?
3. Le volet habitat du PLUi : exemple

Le choix d'Angers Loire Métropole : PLUiH

Inconvénients

Avantages

Crainte des élus communaux face au PLUi intégrateur (« limiter leur marge de manoeuvre »)

Difficultés pour la mise en cohérence avec l'évolution des autres documents

Lourdeur des adaptations du document

Fragilisation juridique d'un document intégrateur

PLUi : document intégrateur / cohérence / décloisonnement des politiques publiques

Facilitation de la mise en œuvre du PLH

Échelle de projet

Renforcement de la gouvernance de l'agglomération sur l'habitat

Regards croisés politiques, entre partenaires et services

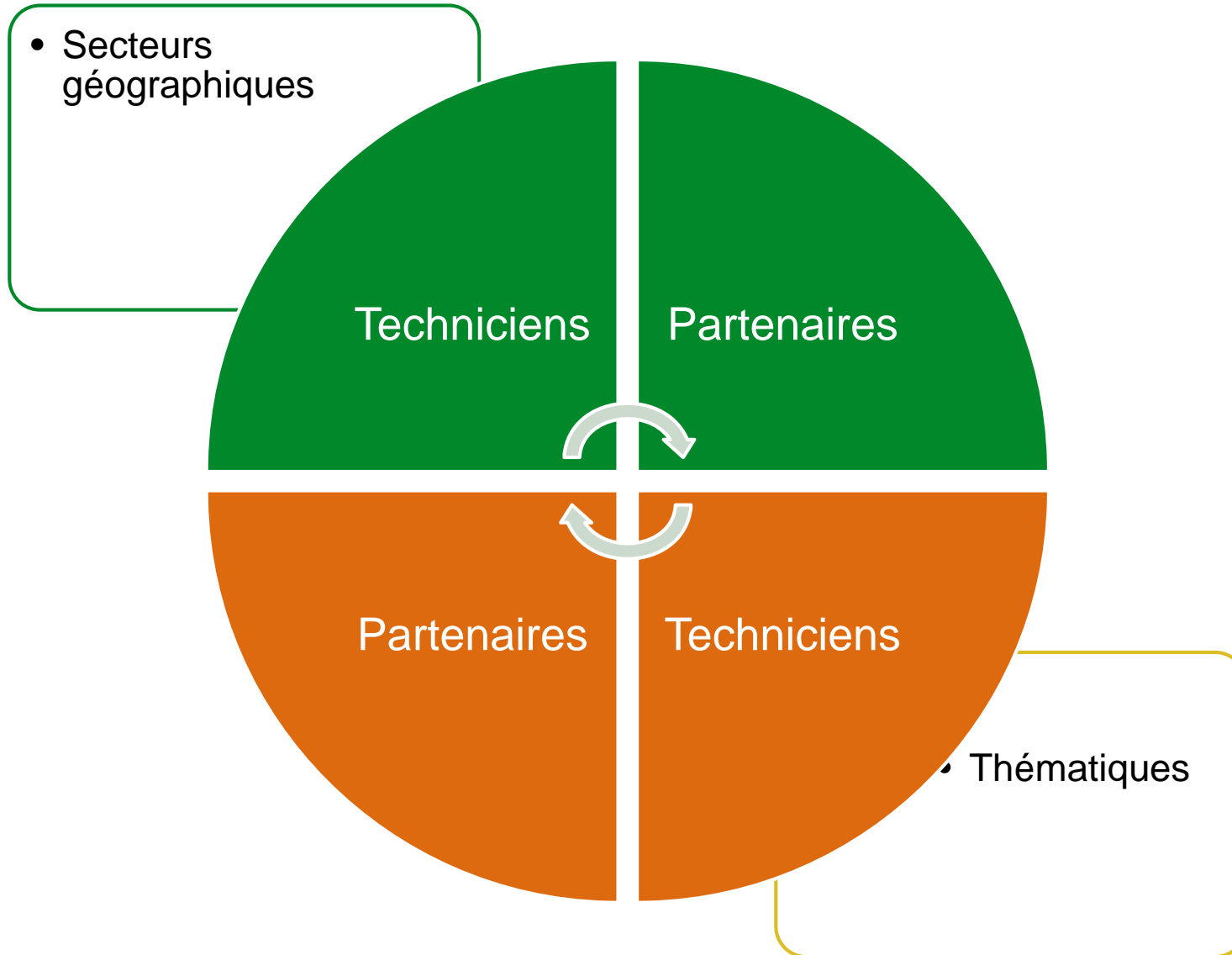
Cohérence calendaire avec la délégation des aides à la pierre

Point de vigilance :
Nécessité d'un portage politique fort en matière d'habitat

PLAN

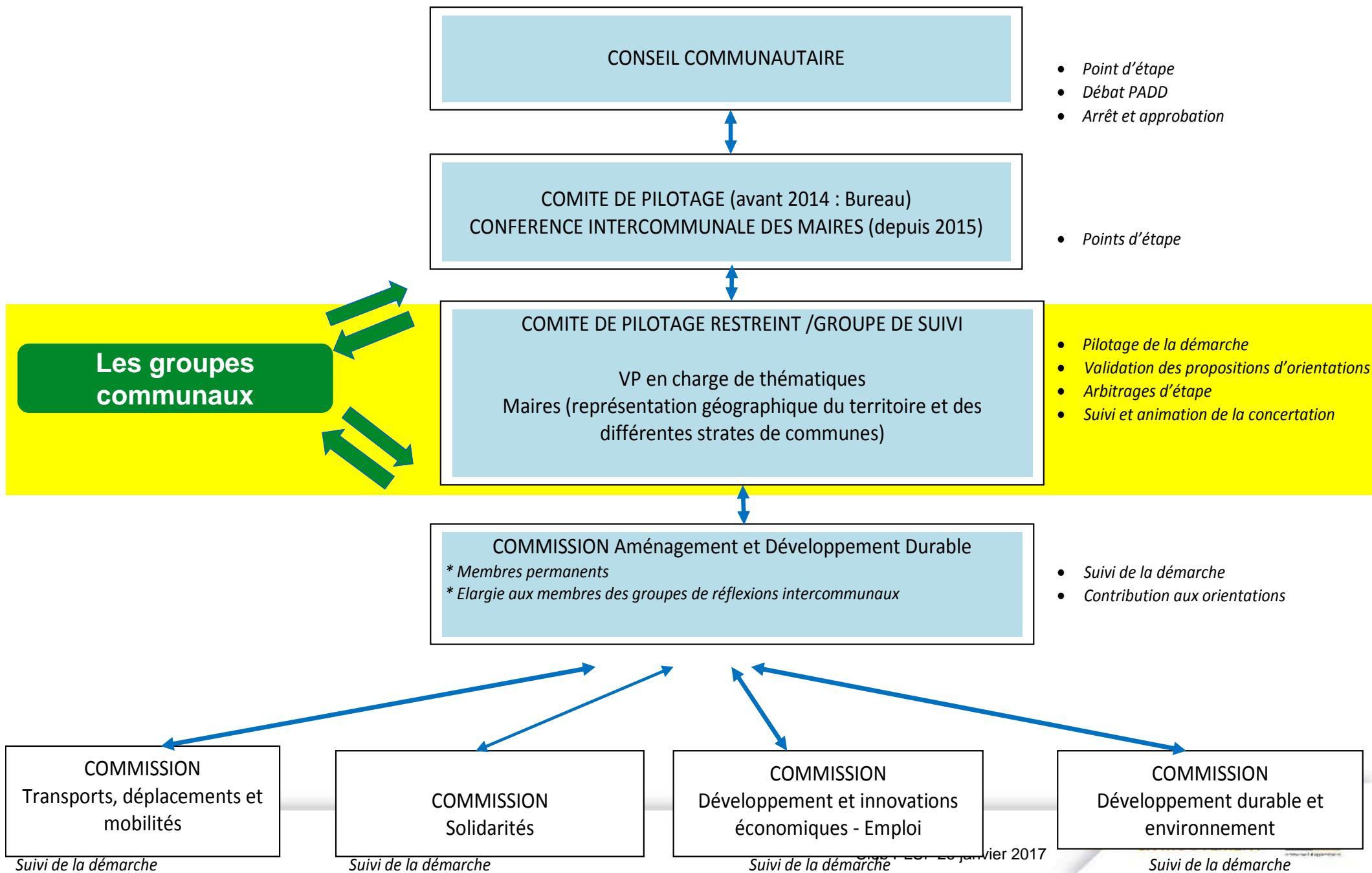
1. Pourquoi un PLUi-H ?
- 2. Quelle organisation en interne?**
3. Le volet habitat du PLUi : exemple

L'organisation des services



Le dispositif de pilotage

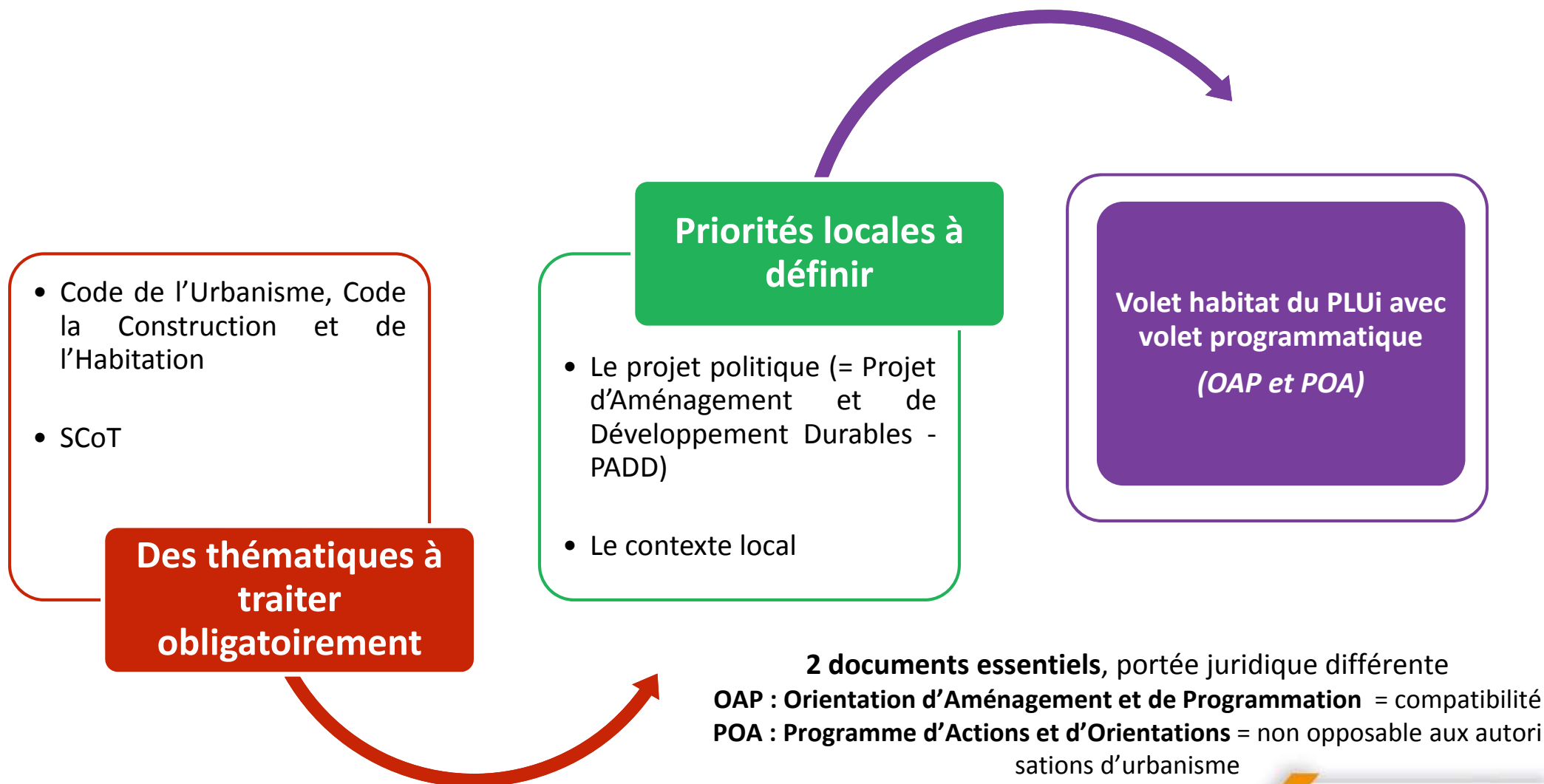
PILOTAGE DE L'ELABORATION DU PLU COMMUNAUTAIRE AU SEIN D'ALM



PLAN

1. Pourquoi un PLUi-H ?
2. Quelle organisation en interne?
- 3. Le volet habitat du PLUi : exemple**

« Le PLUi tient lieu de Programme Local de l'Habitat »



Rappel : le contenu du dossier de PLUi

1. RAPPORT DE PRESENTATION

- 1.1 Etat initial de l'environnement
- 1.2 Diagnostic
- 1.3 Evaluation environnementale
- 1.4 Justification des choix

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD*)

3. POA* Habitat et Déplacements

4. Orientations d'Aménagement et de Programmation

5. REGLEMENT / ZONAGE

6. ANNEXES

- 4.2 OAP* aménagement :
 - 4.2.1 OAP Val de Loire
 - 4.2.2 OAP centralités
 - 4.2.3 OAP locales

- 4.1 OAP thématiques:
 - Déplacements
 - Habitat

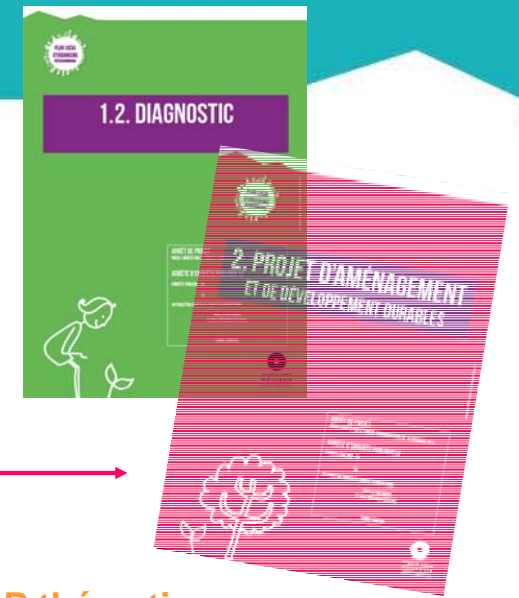
- 5.1 Règlement écrit + annexes (patrimoine bâti, loi Barnier, secteurs mixité sociale)

5.2 Documents graphiques

- 5.2.1 Plan de zonage
- 5.2.2 Annexes au plan de zonage (Liste des ER, périmètres d'attractivité TC, secteurs plan-masse)
- 5.2.3 Plan des hauteurs

- 6.1 Servitudes d'Utilité Publique
- 6.2 Périmètres particuliers
- 6.3 Informations complémentaires
- 6.4 Annexes sanitaires

- Rapport général
- Zonage d'assainissement
- Zonage pluvial



*PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

*OAP : Orientation d'aménagement et de programmation

*POA : Programme d'Orientations et d'Actions

PADD

Construire le territoire de demain en portant sur lui un nouveau regard

Promouvoir une métropole d'avenir attractive et audacieuse

Organiser le territoire multipolaire pour bien vivre ensemble

POA. Habitat

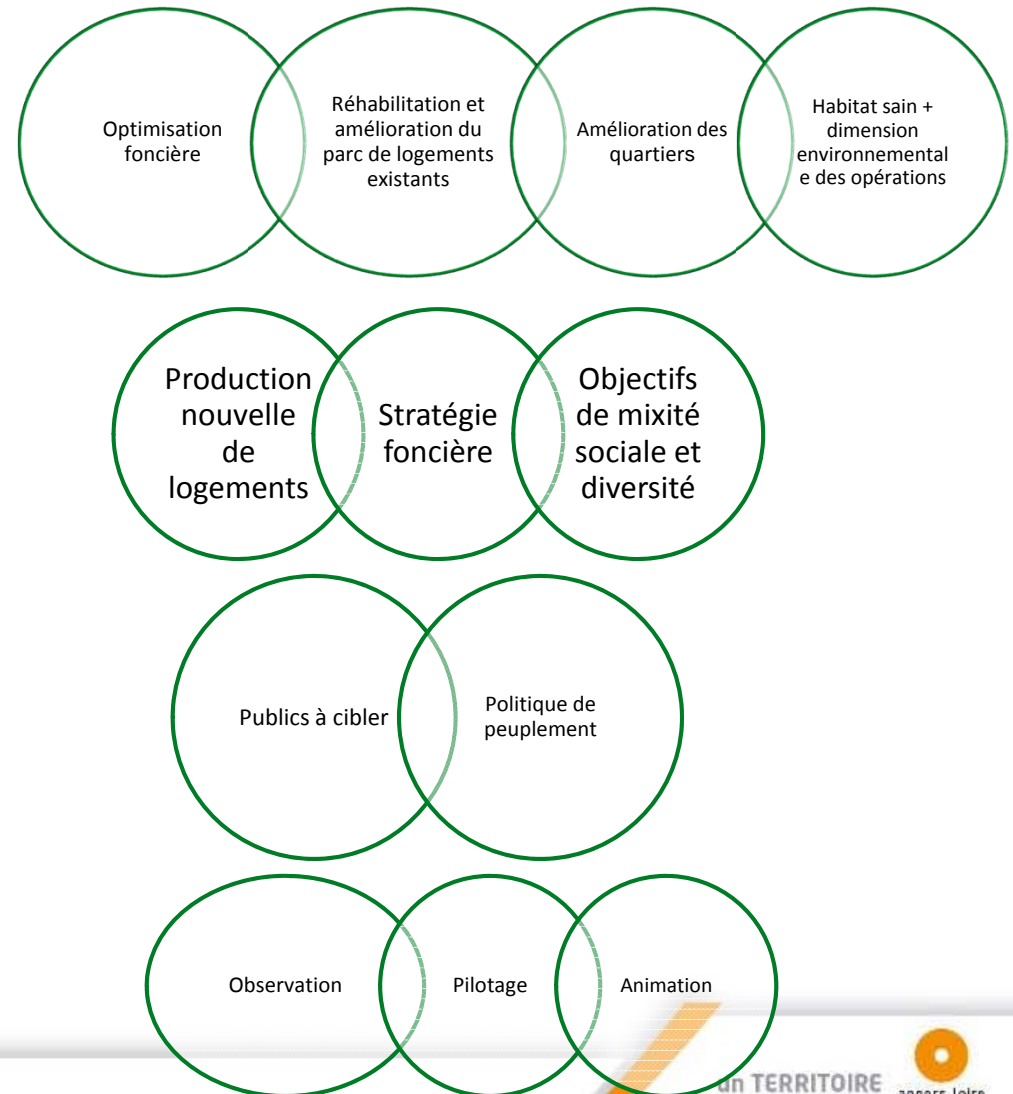
A. Habiter en intelligence avec son environnement

B. Loger les habitants d'aujourd'hui et de demain

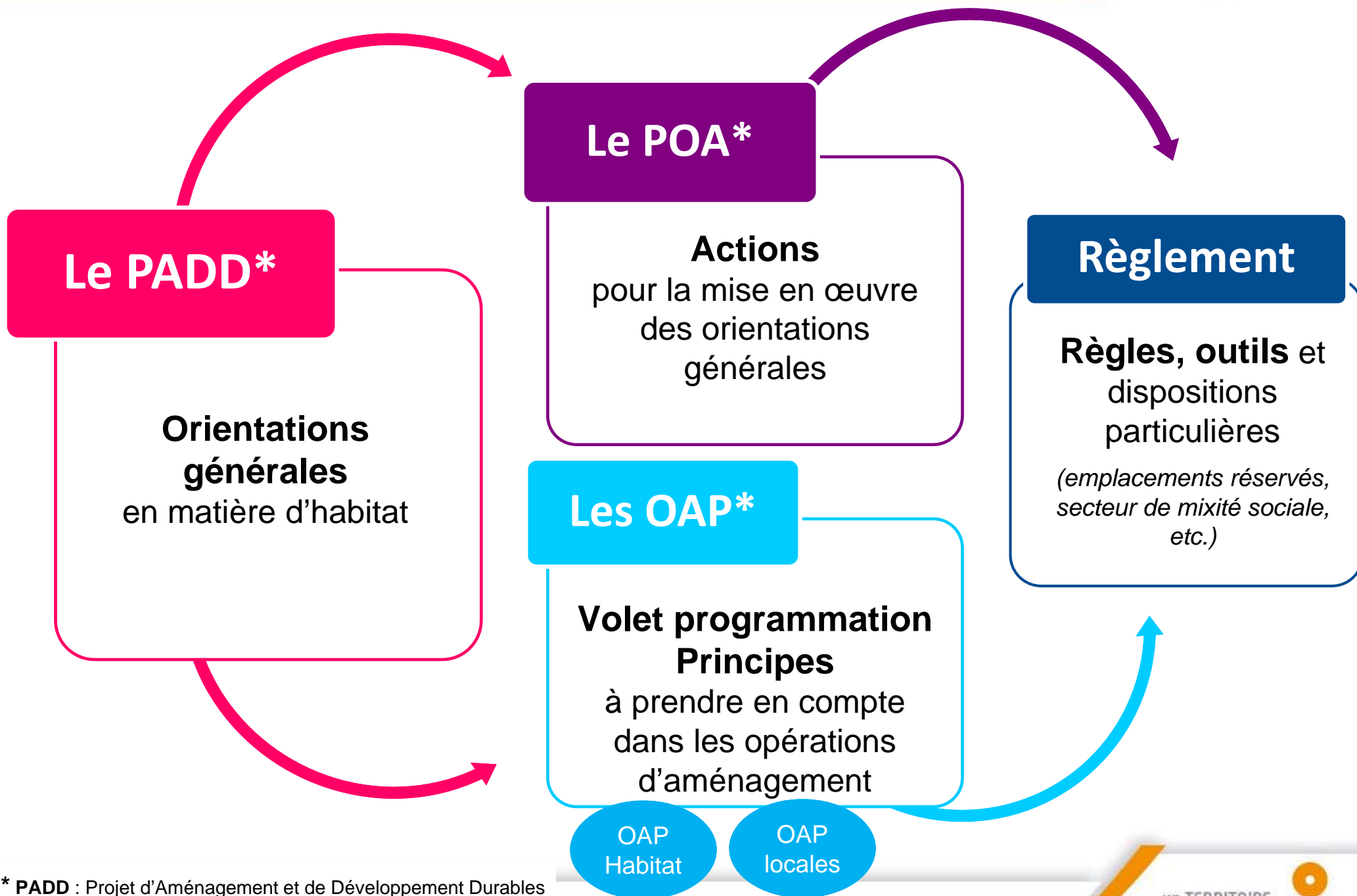
C. Asseoir la solidarité du territoire

D. Conforter la gouvernance au service de la politique locale de l'habitat

Les thématiques traitées



LA COHERENCE INTERNE – VOLET HABITAT



* PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

*POA : Programme d'Orientations et d'Actions

*OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation